

École : un droit pour tous les enfants ?

Ce que dit la Convention Internationale des Droits de l'Enfant :

Article 28 : Les pays te reconnaissent le droit à l'éducation, comme à tous les autres enfants.

Tu as le droit d'aller gratuitement à l'école primaire, cet enseignement est obligatoire.

Tu as le droit d'accéder à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur.

Tu as le droit à une orientation scolaire et professionnelle. Les pays doivent tout faire pour t'encourager à fréquenter l'école.

La discipline scolaire doit respecter tes droits et ta dignité.

Les États doivent travailler ensemble pour lutter contre l'ignorance et l'analphabétisme.

Idée d'enquête : Existe-t-il des enfants de l'autre côté du globe qui n'ont pas le droit d'aller à l'école ?



Comparons les classes dans différents pays du monde :



A quoi sert l'école ?

Pourquoi porter un uniforme ?

Y a-t-il égalité des chances entre les filles et les garçons de l'autre côté du globe ?

